

Le 16/06/2023

**AVIS AUX PORTEURS
DU FCP CNP OSTRUM ISR CREDIT
Code ISIN : FR0000984270**

Nous informons les porteurs de parts du FCP CNP OSTRUM ISR CREDIT que la modification suivante a été apportée à la documentation juridique du Fonds :

L'indicateur de comparaison à posteriori indiqué au sein du prospectus est modifié en faveur de l'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGGREGATE CORPORATE.

L'indice BLOOMBERG BARCLAYS EURO-AGGREGATE CORPORATE (LECPTREU), Total Return (EUR) coupons nets réinvestis, est calculé et publié par Barclays.

Il est composé d'émissions privées libellées en euro, dont la notation en application de la méthode de Bâle est "Investment Grade" (ie. 2ème meilleure notation supérieure ou égale à BBB-/Baa3).

Il est consultable sur le lien suivant : <https://www.bloomberg.com>. ».

Par ailleurs, des précisions ont été apportées dans l'annexe SFDR de votre Fonds quant à la méthodologie d'OSTRUM AM pour la prise en compte des PAI (principales incidences négatives) et quant au traitement des activités liées au gaz et au nucléaire.

En conséquence, les parties suivantes de l'annexe SFDR sont modifiées :

- Rubrique : "*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*" : détail des niveaux de prise en compte des PAI (comme indiqué dans la méthodologie publiée sur le site Internet d'Ostrum AM) sur 4 points : la mesure quantitative des PAI, les indicateurs ESG et de droits humains, les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum AM et la politique d'engagement et les campagnes d'engagement d'OSTRUM AM.
- Rubrique "*Dans quelle proportion minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?*" : Insertion dans l'annexe des informations sur l'investissement du Fonds dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE.

Ces informations sont mises à jour dans l'Annexe SFDR annexée au Prospectus de votre Fonds.

Ces modifications entrent en vigueur le 21 juin 2023.

Les autres dispositions de la documentation juridique restent inchangées.

Le document d'information clé (DIC) et le prospectus peuvent vous être adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

OSTRUM ASSET MANAGEMENT
43 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
E-mail : contact@ostrum.com